



togomatin

TOGOMATIN N° 007 DU 16 JUILLET 2015 / PRIX : 250 FCFA



INTERNATIONAL

Constitutions en Afrique Ne remettons pas à demain



La procrastination est un vilain défaut. Pour des sujets aussi brûlants et sérieux que la modification ou non des Constitutions, ou encore de la limitation des mandats, les intellectuels de tous bords doivent avoir le courage de poser ici et maintenant le débat. **P 4**

SPORT

Championnat D1 4 clubs boycottent la partie



P 10

EDITORIAL

Statut « policé » de la Police

L'Assemblée nationale togolaise vient de voter le statut particulier de la Police. Le gouvernement et l'Assemblée nationale ont ainsi pris l'heureuse initiative - et avec raison - de moderniser enfin ce corps, de l'adapter aux défis sécuritaires d'aujourd'hui. **P 3**

Evasion fiscale Débats houleux à Addis-Abeba

Chaque année, entre 30 et 60 milliards de dollars sont perdus en Afrique à cause de l'évasion et de la fraude fiscale des multinationales. Pour être plus précis, « près de 100 milliards de dollars en recettes fiscales aux pays en développement », selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced). C'est plus que le montant de l'aide publique au développement. Et plus encore, cet argent va pour renflouer les caisses des pays riches. **P 5**

Jobs de vacances, rite de passage à l'âge adulte Mon Job de vacances, Mon rêve !

Ils sont nombreux, élèves et étudiants, à investir pendant les vacances, plusieurs secteurs d'activités. Pour bien d'entre eux, les vacances scolaires ne riment pas forcément avec fêtes, rêves, farniente, etc. mais plutôt avec « petits boulots », l'idée étant de travailler pour financer leurs études ou leurs vacances, pour les uns, donner un coup de mains aux parents, pour les autres. Sinon, de commencer carrément par se familiariser avec les réalités du monde de travail, via des stages, pour les autres encore.



P 7



Contenu



Burkina Faso:
Feu vert : Tous à la présidentielle 2015

P 4



Evasion fiscale en Afrique

Débats très houleux à Addis-Abeba

P 5



Education

EAMAU : Enfin, chapeau pour la 34e promotion

P 6



Bande dessinée et Caricature

Interview avec Dod-zï « Je suis un caricaturiste qui, de temps à autre, fait de la bd »

P 9



Compétition d'Haltérophilie

Démonstration de force du 9 au 16 août

P 10



Nation

Assurance maladie

L'INAM échange avec les centrales syndicales

L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) a échangé avec les centrales syndicales des travailleurs du Togo sur les nouvelles modalités de prise en charge des bénéficiaires du régime obligatoire d'assurance maladie

Au cours de cette rencontre qui a eu lieu le 09 juillet dernier à Lomé, la directrice générale de la structure organisatrice, Myriam Dossou a fait le point avec les 7 centrales syndicales (UGSL, CNTT, CGCT, GSA, UNISIT, CSTT et STT) sur les échanges périodiques de l'INAM et les bénéficiaires du régime obligatoire d'assurance maladie. Cette rencontre a pour but d'informer et de sensibiliser les participants sur le fonctionnement de l'INAM, les derniers changements de modalités de prise en charge opérés par l'institution dirigée.

La première communication, présentée par la directrice générale de l'INAM a permis aux participants de mieux

comprendre les approches telles que la protection sociale et l'assurance santé, la gestion de la fraude et les facteurs de réussite d'un régime d'assurance maladie.

Le médecin conseil principal de l'INAM, Dr Esotoma Bewele, a présenté les difficultés des activités de l'INAM, la surprescription des produits de santé et des actes biologiques, la surconsommation, les pratiques déviantes dans les prescriptions paramédicales et la faible prescription et la faible prescription des génériques CAMEG.

La Directrice générale de l'INAM, Mme Myriam Dossou a déclaré que « Nous leur avons dit le message qu'ils doivent apporter à la base et surtout nous leur avons per-

mis de comprendre le bien fondé des mesures qui sont des pratiques courantes et plutôt utiles pour piloter les régimes d'assurance maladie. Il faut anticiper sinon il arrivera un moment où on sera juste obligé de constater que nous ne pouvons pas payer les factures qui arrivent. Nous ne voulons pas en arriver là et nous n'en sommes pas là ». Cette rencontre s'inscrit dans les activités périodiques organisées par l'INAM en vue de mettre au même niveau d'information que les bénéficiaires de ses prestations. Rappelons que les prestations de l'INAM ont été lancées le 1er mars 2011.

K. Sossou

Kara

Un projet d'alphabétisation en Kabye dans le canton d'Awandjelo

Le projet d'alphabétisation en Kabye pour la promotion des Saintes Ecritures initié par le couple Badatcho Apollinaire a été lancé le dimanche 12 juillet à Awandjelo, à 8 km au sud de la ville de Kara

La cérémonie de lancement a été présidée par le directeur de l'Africa Mission with Nation, le révérend pasteur Basé Macklann, en présence des pasteurs des églises presbytériennes et des Assemblées de Dieu de la région Kara, des fidèles, ainsi que des populations de ladite localité.

Ce projet fait suite à des enquêtes faites par le couple Apollinaire en 2013 dans les communautés chrétiennes sur l'utilisation du Nouveau Testament Kabyè à Awandjelo. Près de 90% de la population adulte active des communautés est analphabète dans leur langue, d'où la nécessité de cette initiative pour la promotion des Saintes Ecritures dans la localité.

Ce projet, d'une durée de 5 ans entend former des moniteurs en Kabyè qui, à leur tour formeront les communautés religieuses de chaque paroisse du canton d'Awandjelo et la population. Pour sa mise en œuvre, les partenaires ont débouqué



Vue partielle de futures alphabétisés

10.922.140 FCFA.

La finalité est de permettre aux bénéficiaires de bien prononcer et formuler les lettres de l'alphabet Kabyè, de bien articuler les syllabes de la langue, de lire, d'écrire, de compter et de calculer dans cette langue.

Le révérend pasteur et le couple Badatcho Apollinaire se sont réjouis de la mobilisation des chrétiens du canton d'Awandjelo, preuve de la ré-

ussite dudit projet.

Parlant des langues, les orateurs ont fait savoir que l'évangile n'avance pas en Afrique, car les peuples sont dépourvus de leurs langues maternelles. Pour eux, l'église ne peut subsister que lorsque la parole de Dieu est écrite dans une langue qui est bien comprise par les fidèles.

Source : Atop

Rupture du jeûne

Fête d'Aid-el-Fitr ce vendredi

La communauté musulmane du Togo va célébrer le vendredi 17 juillet 2015 la fête de la rupture du jeûne, Aid-el-Fitr.



Une mosquée

Selon les fidèles d'Allah, la fête d'Aid Fitr est célébrée le 1er jour du mois suivant qui est Chawal. Cette fête est une occasion de rassemblement des proches et de partage autour des repas copieux. Pour l'un des fervents musulman, Alassani, « Enfin, nous allons finir le jeûne le jeudi et ce sera la place pour la fête. Au cours de ces moments, nous avons perdu un peu de poids. Mais, il faut rappeler que ceux

qui ont sauté certains jours peuvent se rattraper même après la fête ».

La journée consacrée à la fête de rupture du jeûne est traditionnellement fériée, même si la population musulmane est minoritaire au Togo. Une grande prière aura lieu au stade de Kégué et dans toutes les mosquées du pays à partir de 9 heures.

Togomatin

NUMEROS UTILES

CHU S.O: 22 25 77 68

CHU Campus: 22 25 77 68

22 25 47 39/ 22 25 78 08

Commissariat central :

22 21 28 71

Sûreté Nationale :

22 22 21 21

Sapeurs pompiers :

118 / 22 21 67 06

Gendarmerie (secours et

assistances) : 172

Police secours : 115 / 117

Votre Agence/cabinet et autres ont besoin de la PUB.

Annoncez-vous dans TOGO MATIN

au

22 25 02 23

Email:

atogomatin@gmail.com



Récépissé N° 0522/31/03/15/ HAAC

BP : 30117 Lomé - Togo

Tél : +228 22 25 02 23 /

90 15 39 77 / 97 87 12 42

E-mail : atogomatin@gmail.com

Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe Capfer

Directeur de publication : Motchosso KODOLAKINA

Rédacteur en chef : Carlos AMEVOR

Comité de rédaction : Béatrice ATANDJI Donald K. SOSSOU Françoise Dasilva Freda Sefiamor

Responsable administrative: Gloria Léma YAGLA

Graphiste: Eros DAGOUDI

Imprimerie: St Louis

Correspondant : Edward AC-QUAH(GHANA)

Distribution : Togomatin marketing Tirages : (2000 exemplaires)

Résultats BAC II 2015 Des candidats malheureux accusent ...

La proclamation des résultats de l'examen du Baccalauréat deuxième partie (BAC II) 2015 au Togo ne laisse pas indifférents certains candidats malheureux qui accusent le ministère de l'Enseignement primaire et Secondaire de n'avoir pas tenu sa parole.

Ces accusations font jour au moment où bon nombre de candidats qui ont échoué estiment qu'ils pouvaient réussir si les questions des épreuves étaient limitées aux programmes qui leur ont été dispensés pendant l'année scolaire, lequel a connu beaucoup de soubresauts.

Après la proclamation des résultats du BAC II le lundi 13 juillet 2015, des candidats qui ont échoué ont relevé avec amer-



l'épreuve de Mathématiques Série A4 en son exercice 2. Toujours sur les griefs des candidats malheureux des Séries ACD,

examens ont aussi traité les épreuves indexées mais ils ont été un peu réalistes. Ils ont peut être mis à profit le temps des grèves de leurs enseignants ou les congés prolongés de pâques pour mieux apprendre ou combler le vide dans leurs programmes scolaires.

Enfin sur l'ensemble des résultats du BAC II 2015 (environ 49,11%), on constate une légère amélioration par rapport au taux de réussite de l'année 2014 qui était de 42,01%. Une observation attentive sur les résultats fait ressortir que les candidats des séries techniques ont mieux travaillé que leurs camarades de l'Enseignement général.

Carlos A.



tume que la promesse faite par les autorités togolaises en charge de l'Enseignement de ne pas les interroger sur les chapitres qui n'auraient pas été abordés en classe, en raison d'un calendrier particulièrement bouleversé, n'a pas été tenue. Comme preuves, notre curiosité nous a conduit à découvrir d'après la déclaration de certains candidats des séries A, C, D de l'enseignement général que des questions ont été posées sur des chapitres qui n'ont pas été enseignés par les professeurs avant les examens. Sur ce point, pour la série A4, des candidats ont relevé sur l'épreuve des Sciences physiques que l'exercice 3 (Optique) quoiqu'étant au programme le chapitre n'a pas été enseigné. La même préoccupation a été soulevée concernant

certaines ont relevé que sur l'épreuve d'Histo-Geo, la deuxième partie du sujet II n'a pas été abordée dans les cours. Pour la somme de tous ces griefs, Jeannine, une candidate rencontrée à Nukafu à Lomé a déclaré qu'« après la grève de nos professeurs et la promesse de nos autorités certains nous sommes aujourd'hui ceux qui paient les peaux cassées. Des chapitres n'ont pas été enseignés avant les examens et on nous interroge dessus. Que voulez-vous qu'on fasse ? Nos parents n'ont pas de moyens pour nous payer des cours privés, une manière pour nous de rattraper ? »

Au regard des préoccupations soulevées par ces élèves, on peut dire que les autres candidats qui ont réussi leurs

BAC II 2015

Portes d'universités ouvertes pour 32.174 candidats

L'Office du Baccalauréat au Togo a déclaré le lundi 13 juillet un effectif de 32.174 candidats admis à l'examen du BAC II 2015. Cet effectif correspond à un taux de 49,106%.

A Lomé, la capitale du pays, la proclamation des résultats dans des centres d'examen et surtout le Lycée de Tokoin a été l'occasion des pleurs de joie, des chagrins, des consolations et des regrets.

Les candidats qui ont réussi à cet examen ont donc désormais le quitus pour entamer leurs études universitaires.

Rappelons sur le total des 66.040 candidats inscrits à l'examen du BAC II session de juin 2015 au Togo, c'est finalement un effectif de 65.520 qui a composé. A propos des résultats proclamés, précisons que sur les 32.174 admis, pendant que 17.861 ont été déclarés admis d'office, 14.313 ont été déclaré admissibles. Ce dernier groupe a s'est soumis à l'épreuve orale

Série	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Total
A4	30 654	30 436	7 418	9 420	16 838
C	558	558	112	280	392
D	24 464	24 246	4 193	4 615	8 808
E	03	03	00	02	02
F1	41	41	12	09	24
F2	202	202	91	132	233
F3	301	300	1 096	792	1 352
F4	1 970	1 957	580	1 708	2 884
G1	4 702	4 662	1 096	827	1 589
G2	2 938	2 911	761	06	867
G3	20	20	14 313	17 861	32 174
Ti/1	66 040	65 520			49 106

de cet examen.

Enfin parmi sur les candidats des 12 séries inscrits à cet examen, ceux de l'Enseignement général sont de loin ceux qui dominent en nombre. La série E a présenté 3 candidats et a enregistré 2 admis.

Carlos A

Les résultats se présentent

comme suit :

Enseignement général
série A : 55,32% ;
C4 : 69,01%,
D 36,33%.
Enseignement technique
E : 66,67%,
F1 : 58,54%,
F2 : 17,82%,
F3 : 74,33%,
F4 : 56,90%,
G1 : 69,09%,
G2 : 60,15%,
G3 : 54,55%.

Annoncez-vous dans

tm togomatin

au

22 25 02 23

atogomatin@gmail.com



Constitutions en Afrique

Ne remettons pas à demain



Mahama et Boni

Le débat s'est déplacé sans quitter le continent. Il y a six mois, après la tempête qui a emporté le Président Blaise Compaoré, la question des troisième mandats et de la modification des Constitutions avaient fait le tour comme une trainée de poudre d'abord en Afrique de l'ouest où les protagonistes du « Non au 3ème mandat » avaient jugé bon de faire prospérer leur position. Un fait normal, puisqu'à l'horizon se pointait l'élection présidentielle togolaise et les velléités supposées de modification de constitution du président béninois Thomas Yayi Boni se faisaient de plus en plus insistantes.

Le fait concerne aujourd'hui les pays de l'Afrique centrale, dont plusieurs sont à la veille d'élections présidentielles. Le Congo de Denis Sassou N'Guesso est soupçonné de vouloir modifier la Constitution en organisant un dialogue national, Pierre Nkurunziza se tient droit dans ses bottes, convaincu d'organiser les élections et d'être réélu, Paul Kagamé vient d'obtenir un blanc-seing du parlement après avoir fait recueillir près de quatre millions de signatures pour une pétition appelant à faire sauter le verrou de la limitation des mandats. Comme on le voit, la liste ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Elle est appelée à s'allonger, depuis que, soudés à Dakar contre l'ex président Wade, les tenants du mouvement Y'en a marre ont fait des émules au Burkina Faso avec son parangon le Balai Citoyen.

Les indiscretions racontent l'agacement du président ivoirien Alassane Ouattara lors de sa dernière interview sur Rfi, Rti, lorsque les journalistes n'ont eu de cesse de le pousser à se prononcer sur cette question de 3ème mandat, devenue pour ainsi dire, la question qui fâche. Il aurait déclaré qu'il y a des pays dans lesquels il aurait souhaité « qu'on laisse les dirigeants actuels continuer leur travail ».

Le Président Macky Sall lors du dernier sommet de la francophonie à Dakar avait presque subi le même sort, lorsque durant l'interview il a été plusieurs fois questionné sur le sujet. Le problème, c'est que les africains, en premier lieu concernés par la question ne l'ont pas ou presque pas abordé sereinement à part quelques discours de principes. La Cedeao a tenté, dans un débat entre Chefs d'Etat, mais est-ce le cadre idéal pour discuter d'une question aussi importante ? N'est-ce pas le rôle des intellectuels africains de se saisir du sujet, loin des contingences et des a priori pour en saisir la quintessence ?

Le débat sera long. Il resurgira à chaque échéance électorale parce qu'il est difficile voire impossible de mouler toutes les constitutions africaines dans le même magma.

A une question de Jeune Afrique - Le président est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Cela vous paraît-il suffisant ? - le Président guinéen Alpha Condé répondait ceci : « La question est complexe. Les pays asiatiques ont fait des progrès économiques et sociaux considérables avec des dictatures. Aux pays africains, on demande de réaliser la même chose, mais avec des démocraties exemplaires, si possible parfaites. L'ancien Premier ministre Mahathir, le père du miracle malaisien, qui est resté vingt-deux ans au pouvoir, ne m'a pas caché qu'il était hostile aux limitations de mandats : s'il avait dû partir au bout de dix ans, m'a-t-il dit, son pays ne serait jamais parvenu à de tels résultats. Il a raison. Mais son raisonnement ne tient que si l'on a affaire à un bon président. Conclusion : le débat est ouvert ».

Il est vraiment ouvert ce débat. Mais il doit être abordé aujourd'hui. Qui peut douter des vertus démocratiques d'Alpha Condé, lui l'opposant inconditionnel à Sékou Touré aujourd'hui Président

? Paul Kagamé ne fait-il pas sienne cette raison du premier ministre malaisien quand il estime au sujet de Pierre Nkurunziza que si les Burundais manifestent contre un troisième mandat, c'est justement parce qu'il n'a pas suffisamment travaillé ? On est tenté de le croire.

Un des spécialistes de la question, dans une tribune audacieuse toujours dans Jeune Afrique disait justement à propos : « Il faut donc comprendre que le "repoudrage" des constitutions est un privilège des gouvernements dits démocratiques. Les cancre de la démocratie sont quant à eux condamnés au respect de Constitutions vieillottes et poussiéreuses. Précaution assurément indispensable, à défaut d'être dissuasive, pour les potentats qui rêvent d'éternité au pouvoir. Mais précaution potentiellement contre-productive aussi : si la limitation des mandats présidentiels, puisque c'est à cette seule aune (malheureusement) qu'est abordée la question constitutionnelle en Afrique, est une contrainte qui se justifie dans des sociétés matures, elle peut entraver l'œuvre transformatrice de leaders d'exception en Afrique. Car rénover des sociétés aussi dysfonctionnelles que les sociétés d'Afrique subsaharienne (en particulier d'Afrique francophone) est nécessairement un travail de longue haleine.

Par conséquent, la Constitution qui siérait le mieux aux intérêts des pays africains est celle qui réussirait le tour de force de lier les mains de potentiels autocrates tout en offrant à d'éventuels leaders éclairés le temps nécessaire à la transformation de leur pays ». Les frontières entre tous ces concepts restent très ténues. Mais c'est maintenant ou jamais qu'il faudra les explorer.

Françoise Dasilva

Burkina-Faso

Feu vert : Tous à la présidentielle 2015

Tous les partis politiques au Burkina Faso qu'importe leur passé et les personnes qui le désirent pourront présenter leurs candidats à la présidentielle de novembre 2015 dans le pays.

En effet, la Cour de justice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a sauté le 13 juillet dernier le verrou qui semblait écarter ceux qui avaient soutenu la modification constitutionnelle, laquelle devrait permettre à l'ex Président Blaise Compaoré, de briguer un autre mandat. Avant le verdict, les militants de l'ex parti au pouvoir, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), qui sont les plaignants avaient saisi la Cour de justice de la CEDEAO pour qu'elle se prononce sur le nouveau code électoral. Ce code est devenu un texte controversé et les plaignants trouvent qu'il viole les lois internes et le protocole de la Cedeao sur la bonne gouvernance. L'article 135 du nouveau code et qui est objet de polémique dispose que « toutes les personnes ayant soutenu un changement anticonstitutionnel qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique, notamment au principe de la limitation du nombre de mandats présidentiels ayant conduit à une insurrection ou à toute autre forme de

soulevement » sont inéligibles à la prochaine présidentielle. Dans son verdict, la Cour a jugé que le nouveau code électoral burkinabè, adopté le 7 avril 2015 par le Conseil national de transition est contraire aux dispositions des traités internationaux que le Burkina Faso a ratifiés. En réaction au jugement de la Cour, le gouvernement de la Transition a déclaré avoir pris acte de l'arrêt rendu et qu'il l'examinera avec la plus grande attention. Le Gouvernement de la transition s'est par ailleurs félicité de la voie légale empruntée par les parties pour régler leur litige. Dans le cadre de la consolidation de leur relation bilatérale, la France a annoncé qu'un accord de reconnaissance mutuelle des diplômes a été signé en juin dernier entre le Ghana et la France et que cette démarche va permettre une meilleure mobilité des étudiants ghanéens et français. Au même moment, la France va accentuer son programme d'apprentissage de langue française dans le pays.

Carlos A.

Ghana

Déclaration « d'amour » de la France

Le Ghana, un pays anglophone de l'Afrique de l'ouest et voisin du Togo, ne cesse de susciter l'admiration de la France. Sa stabilité politique, son modèle de démocratie et son rôle dans la sous-région lui valent des éloges.



Mahama et Hollande

Sur la base de ces qualités, la France par la voix de son ambassadeur au Ghana, M. Frédéric Clavier, a décrit le 13 juillet dernier à Accra le pays de Kwame Nkrumah comme un pilier stable pour la démocratie en Afrique. De ce intérêt que la France porte au Ghana, l'ambassadeur Frédéric Clavier, a révélé que « Le Ghana est clairement une priorité pour la France parce que nous considérons le pays comme un pilier du développement ». En se référant au mandat du Président ghanéen John Mahama à la tête de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le diplomate français a estimé

que le Ghana a joué un rôle important dans la résolution de la crise en Burkina Faso. Sur un autre plan, ajoutons que les ressortissants français présents au Ghana ont célébré leur fête nationale (14 juillet) en compagnie des autorités ghanéennes. Pour l'occasion, l'ambassadeur Frédéric Clavier a rappelé les excellents rapports, politique, économique et financier, qu'entretient son pays avec le Ghana. Il a souligné que depuis 2013, il existe un mécanisme politique ponctué de consultations annuelles lesquelles sont précédées par une réunion entre les deux ministres des Affaires Etrangères.

Carlos A.

Tarif Extérieur Commun Enjeux et mesures d'accompagnement

La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a initié avec l'appui de la Coopération Allemande (GIZ) et de l'Office Togolais des Recettes (OTR), des ateliers de sensibilisation sur le TEC-CEDEAO du 13 au 16 juillet 2015 à Lomé.



Henri Gaperi

Dans le cadre de la mise en œuvre effective du Tarif Extérieur Commun (TEC), la Commission de la CEDEAO a sensibilisé les acteurs de développement de tous les Etats membres de la Communauté sur les enjeux du TEC, sa structure et ses mesures d'accompagnement. Après les parlementaires, les professionnels des médias, les acteurs du secteur privé et les organisations de la société civile sont en formation du 13 et 16 juillet. Pour rappel, le TEC est la taxe commune à l'importation pour tous les produits en provenance des pays qui ne sont pas hors-CEDEAO. Ainsi, les pays de l'espace CEDEAO appliqueront la même taxe à l'importation sur des produits venant des pays

hors-CEDEAO. Avec le TEC, la CEDEAO se transformera en une union douanière, elle est l'une des étapes de l'intégration économique qui remplace le libre-échange. En 1979, la zone de libre-échange a été déjà mise en place au sein de la CEDEAO au travers du Programme de Libéralisation du Commerce de la CEDEAO (ETLS). A travers ce programme, des marchandises dûment certifiées comme provenant de la CEDEAO, peuvent être transférées dans un autre pays de la CEDEAO sans que l'on paie des taxes à l'importation. Mais, le TEC va au-delà dans son intégration régionale au profit de ses ressortissants.

K. Sossou

Evaluation des réformes Togo : 52% des réformes et 54% des directives de l'UEMOA suivies

La 2e revue annuelle du processus d'intégration régionale au Togo a démarré le mercredi 15 juillet dernier à Lomé. Elle est un mécanisme qui permet d'évaluer la mise en œuvre des réformes, des politiques, des programmes et des projets communautaires du pays au sein de l'espace UEMOA (8 Etats).

Pendant cinq Jours, les participants vont évaluer la mise en œuvre effective des programmes et projets communautaires au Togo. Selon l'UEMOA, le Togo a appliqué 52% des réformes et a transposé 54% des directives de l'Union économique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Le représentant de l'UEMOA à Lomé, Yamadou Keita a expliqué le but de cette deuxième revue. « L'objectif de cette revue est d'accélérer le processus d'intégration et de permettre ainsi aux populations de l'Union de bénéficier du fruit des

réformes » a-t-il expliqué. Il a poursuivi que ces travaux permettront de faire le point sur l'état d'exécution des recommandations de 2014 et de passer en revue les engagements pris par les autorités nationales lors de la revue de l'année passée. Selon la revue annuelle de 2014, l'état général de mise en œuvre des réformes dans l'UEMOA est moyen avec un taux de transposition de 59% des directives de l'UEMOA et un taux d'application des textes communautaires estimés à 50% avec une disparité selon les états membres.

K. Sossou

Evasion fiscale en Afrique

Débats houleux à Addis-Abeba

Chaque année, entre 30 et 60 milliards de dollars sont perdus en Afrique à cause de l'évasion et de la fraude fiscale des multinationales. Pour être plus précis, « près de 100 milliards de dollars en recettes fiscales aux pays en développement », selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced). C'est plus que le montant de l'aide publique au développement. Et plus encore, cet argent va pour renflouer les caisses des pays riches.

Pour les pays « pauvres » ou « appauvris » d'Afrique, déjà asséchées par plusieurs crises, la 3ème Conférence internationale pour le financement du développement ouverte en début de semaine dans la capitale éthiopienne en valait son pesant d'or. Une telle Conférence est l'occasion par exemple de dire une certaine vérité « rien que la vérité » à leurs partenaires des pays du nord. Car, « C'est souvent lorsqu'elle est le plus désagréable à entendre qu'une vérité est le plus utile à dire », notait si bien André Gide.

Bien que très importante en termes d'enjeux futurs, la Conférence d'Addis-Abeba se déroule sur fond de désaccords profonds, selon Radio France Internationale qui ne manque pas de préciser : « le contenu du document final est encore loin d'être acquis ». Faut de s'entendre sur une « solution miracle » au sujet de la cruciale question de la lutte contre l'évasion fiscale des multinationales, le sommet risque de s'achever sans qu'un accord soit trouvé. Du moins selon RFI, « le contenu du document final est encore loin d'être acquis ». Et une dépêche de l'Agence France Presse, renchérit : « Plusieurs chefs d'Etat africains ont exigé lundi, au premier jour d'une conférence internationale sur le financement du développement dans la capitale éthiopienne, de nouvelles normes fiscales mondiales. Mais les pays riches refusent leur proposition d'un organisme fiscal international sous l'égide de l'ONU. »

Qu'exige l'Afrique de l'Occident ? Tout ce que ces Chefs d'Etat africains demandent c'est que cet organisme onusien soit chargé d'établir de nouvelles règles mondiales sur l'évasion fiscale, la propriété réelle des entreprises et les échanges de renseignements fiscaux. Car jusqu'à ce jour, les normes internationales en matière fiscale sont développées au sein de l'OCDE, « club de pays riches ». Rappel : au sein de l'OCDE les pays en développement n'ont pas voix au chapitre.

Curieusement, l'appel



Un guichet automatique

des pays africains à la création d'un organe fiscal onusien a reçu le soutien de nombreuses figures de la société civile mondiale comme le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz. Mais les pays de l'OCDE refusent de voir cette proposition figurer dans le document final du sommet d'Addis.

Aussi, faut-il ajouter que Oxfam International – une confédération d'organisations non gouvernementales de coopération au développement – dans son rapport de juin dernier épinglait les multinationales occidentales. D'ailleurs, sa Directrice exécutive Winnie Byanyima, selon l'AFP, dénonce à Addis : « du vol ! Ce système permet aux riches multinationales de dévaliser les pays pauvres ». C'est donc pour l'heure, l'incertitude dans les négociations.

Et pourtant, il faut le souligner, cette Conférence préfigure les accords du développement durable, appelés à remplacer les « fameux » objectifs du millénaire pour le développement après le mois de septembre quand ils auront été négociés. Autrement dit, de la réussite de la rencontre d'Addis-Abeba dépendra celle des accords du développement durable déjà annoncés

tambours battants... Que cache le refus des pays du nord à permettre de voir le jour un organisme fiscal international ? Une volonté de protéger leurs multinationales ? Jouer aux généreux donateurs aux pays du Sud, alors que des sommes comparables à l'aide publique au développement retournent illégitimement dans leurs caisses ? Autant de questions qui se posent avec acuité et une certaine tristesse à l'heure où même de la Conférence d'Addis, mais aussi à l'heure, s'il en est, du bilan des objectifs du millénaire pour le développement et à la veille du lancement d'autres formes d'accords qui prendront la place des OMD.

En vérité, cette réunion rendrait à tous un grand service en reconnaissant, tout d'abord les raisons de l'échec des OMD, et en optant pour une approche radicalement différente. Ensuite, ne pas mettre fin aux évasions fiscales, c'est encourager une forme de « tromperie mondiale », qui veut que l'on donne par la main droite en retirant en même temps par la main gauche. Résoudre ce problème, en outre, est vital pour que l'enrayement de la pauvreté devienne une réalité.

Dieudonné Korolakina

Pour la couverture médiatique de événements,
invitez Togomatin

au

90 15 3977 / 97 87 12 42 / 22 25 02 23



Vérité et Réconciliation

Le Burundi à l'école au Togo

Le travail accompli par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) en vue d'aider les Togolais à se pardonner, à se donner une main fraternelle les uns aux autres a retenu l'attention de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) au Burundi.



Le siège de la CVJR

Pour s'imprégner du parcours de la CVJR, le Burundi a envoyé à Lomé sa Commission Vérité et Réconciliation pour s'inspirer de l'expérience togolaise dans le cadre de la justice transitionnelle et du processus de la mise en œuvre des résolutions de la CVJR. Ces résolutions ont été confiées au Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) pour une meilleure application. Après son arrivée, la CVR

a rencontré ceux qui ont eu à diriger la CVJR au Togo dont son président Mgr Nicodème Barrigah. La délégation burundaise a profité de son séjour dans la capitale togolaise pour échanger avec certaines institutions au Togo dont le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN). La CVR a été mise en place au Burundi dans le cadre du processus de réconciliation. Elle est présidée par Monseigneur Jean-Louis

Nahimana, un religieux qui a dirigé la Commission justice et paix de l'Eglise catholique du Burundi. Monseigneur Jean-Louis Nahimana a été élu président de la CVR le 3 décembre 2014. Dotée d'un mandat de 4 ans, la CVR aura la lourde tâche de faire la lumière sur les différents massacres interethniques commis depuis l'indépendance en 1962 à 2008.

Freda Sefiamor

Education

EAMAU : Enfin, chapeau pour la 34e promotion

Après 5 années de durs labeurs, les lauréats de la 34e promotion de de l'Ecole Africaine et Mauricienne d'Architecture d'Urbanisme (EAMAU) à Lomé au Togo ont reçu leurs diplômes de fin d'année en présence des autorités togolaises.



Photo de famille

La proclamation des résultats du grand jury internationale a eu lieu le 11 juillet dernier dans la salle polyvalente de l'EAMAU à Lomé. Pour les résultats des 93 candidats sur 106, le Grand Jury de diplôme de cette année a délibéré qu'en Architecture il y a eu 54/56, Urbanisme 13/16, Gestion Urbaine 18/18, Architecture-

Urbanisme 8/8. L'école d'architecture EAMAU est un foyer d'intégration régionale, un pont entre les zones UEMOA et CEMAC. Elle est également un symbole d'échanges culturels entre plusieurs pays et un exemple de décloisonnement des espaces académiques. Le vice-président statutaire de Conseil d'Administration

de l'EAMAU, le ministre de l'enseignement supérieur, Nicoué Octave Brhoom, a souligné au cours de son discours que « le Grand jury est un dispositif de contrôle de la qualité de nos formés avant leur mise sur le marché ». L'EAMAU forme les étudiants en Architecture, en Urbanisme et en Gestion urbaine. Elle est créée en 1976.

Togomatin

Après présidentielle 2015

Le CACIT et la PCJV interpellent les acteurs électoraux

Le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) et la Plateforme Citoyenne Justice et Vérité (PCJV) ont présenté le 15 juillet à Lomé le rapport de la mission d'observation des violences et violations de droits de l'homme sur la présidentielle 2015. Le CACIT et la PCJV ont profité de l'occasion pour faire des recommandations aux divers acteurs impliqués dans le processus électoral afin de parfaire les élections à venir.



Présentation du rapport

Selon le rapport rendu public par le CACIT et la PCJV, le scrutin présidentiel du 25 avril dernier s'est bien déroulé dans son ensemble par contre le corps électoral a été convoqué dans des conditions politiques et sociales manifestement tendues compte tenu de l'histoire électorale précédente du Togo. Pour ce rapport, Spéro Kodjo Mahoulé, le président du CACIT Togo a déclaré que « notre objectif c'est de protéger les citoyens togolais contre les violences et les violations des droits de l'homme pendant et après les élections au Togo ». Sur l'appui apporté à ces deux organisations de la société civile, Berlanga Martinez, le chef de délégation de l'Union Européenne (UE) a fait savoir que « l'UE apporte son soutien à l'ensemble des partenaires que ce soit au niveau des civils ou au niveau des structures institutionnelles pour que le processus électoral soit mené dans de meilleures conditions et de manière paisible ». Des détails du rapport rendu public, il est à souligner que malgré l'apaisement noté lors de la présidentielle 2015, il a été relevé au moins 600 incidents dont 111 le jour même du scrutin. Mais heureusement l'on ne déplore aucune perte

humaine. Au terme de sa mission et en vue d'améliorer les prochaines échéances électorales, le CACIT et la PCJV ont fait des recommandations aux différents acteurs impliqués dans le processus électoral à savoir le gouvernement, les partis politiques, la CENI, la HAAC, la Communauté internationale et les Organisations de la société civile. A l'adresse des partis politiques, les deux organisations souhaitent que les militants puissent être formés sur la non-violence et à l'adoption des comportements visant à préserver la paix en période électorale. En ce qui concerne le gouvernement et la CENI, les deux organisations proposent que le premier cité entame dans de meilleur délai le processus des réformes institutionnelles et constitutionnelles et d'autre part que la seconde entité veille à ce que le dépouillement se fasse de manière publique. La HAAC pour sa part est priée de faire respecter au mieux le délai imparti pour la campagne officielle notamment l'obligation de silence des candidats à la veille des élections.

Beatrice A.

*Pour la couverture médiatique de vos événements,
invitez Togomatin au
90 15 39 77 / 22 25 02 23 / 97 87 12 42*

Jobs de vacances, rite de passage à l'âge adulte

Mon Job de vacances, Mon rêve !

Serveurs / serveuses de bars, hôtesses d'accueil, guides touristiques, vendeurs d'accessoires divers...plusieurs centaines d'étudiants et élèves ne se plaignent pas, ils ne chôment pas pendant les vacances. Car les jobs d'été ne manquent pas. C'est le cas pour Lauren A., Etudiante en Tourisme au Village du Bénin à Lomé. Résolue à se relancer dans le même job que les vacances dernières – guide touristique pour un agence de Safari basée à Lomé – elle cache à peine, combien ce job lui a procuré à la fois rêve, passion, aventure, dépaysement et surtout beaucoup de rentrées d'argent.

« Avec son capital climatique et son paysage d'une rare beauté, Kpalimé à plus de 100 km au nord-ouest de Lomé, constitue une ville très prisée par les estivants étrangers. On peut y prendre de l'air frais à souhait ou s'adonner à un tourisme d'acclimatation, pour ceux que la plage n'attire pas trop. On peut profiter de certaines formes de loisirs notamment la randonnée et autres activités sportives de montagne au milieu des chants intermittents d'oiseaux, etc. Ma mission : sillonner les villages avec tous ces estivants, faciliter le contact avec les populations locales, faire l'histoire de certains lieux, décrire dans une certaine mesure l'origine de certaines cultures, etc. pendant une semaine avec un planning très chargé certains jours... », raconte-t-elle avec beaucoup de motivations.

Cependant, la motivation ou la passion ne suffisent plus de nos jours à faciliter l'accès aux jobs de vacances. Cette vieille tradition commune à presque tous les pays du monde a perdu sa superbe. Principale cause : « L'environnement socio-économique marqué par le chômage croissant, notamment chez les jeunes diplômés », de l'avis de Madame Tina Boutoma, Directrice de Togo Intérim, une société spécialisée en Ressources Humaines. Mais en marge du fait que les entreprises sont aux prises avec les pires difficultés budgétaires, l'on ne devrait pas manquer d'attirer l'attention d'une jeunesse plutôt douillette, qui a constamment l'esprit aux rêves et qui manque pitoyablement de ferveur et de dévouement au travail.

C'est pour cette raison , qu'

«Il faut s'y prendre tôt. Il n'est pas bon d'attendre les vacances pour chercher un job. Chaque élève ou étudiant doit prendre les devants en faisant parvenir des CV aux entreprises susceptibles de leur accorder un job soit en y allant personnellement soit en les envoyant par internet. Il ne faut négliger aucune opportunité. Il est conseillé de faire un CV court et lisible adapté à chaque entreprise»

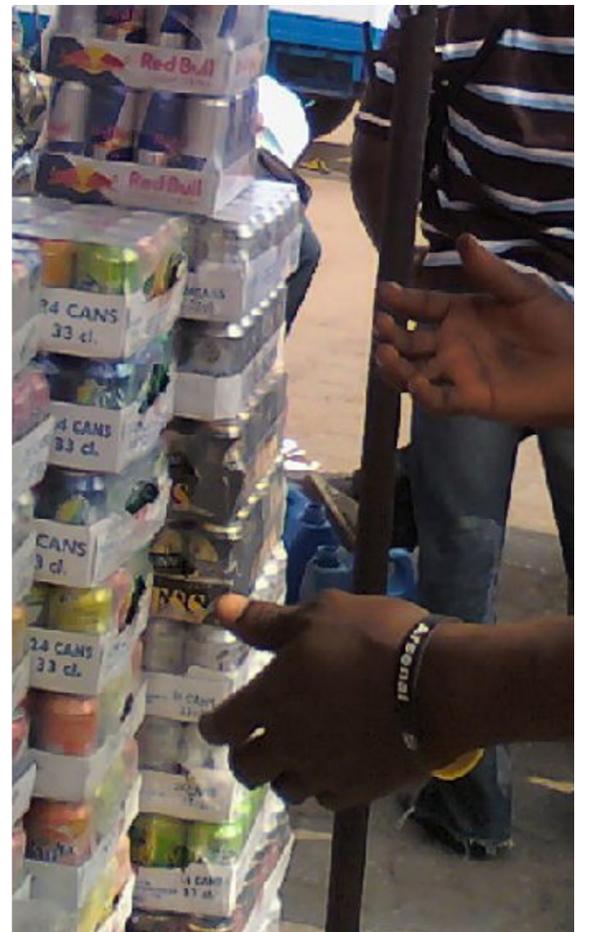
conseille Mme Boutoma.

Jobs de vacances ou stage de vacances ? Les querelles terminologiques ne manquent pas dans ce domaine. « Pour un stage, vous gagnerez moins d'argent, mais vous pourriez acquérir de solides compétences et mettre en application vos connaissances qui doivent être en cohérence avec votre formation. Par contre, le job est fait pour gagner de l'argent durant ses vacances. Contrairement au stage, le job concerne le plus souvent de petits boulots en tourisme, hôtellerie, restauration, commerce, etc. », précise Mlle Nora



Akpédjé, étudiante dans une école de BTS à Lomé.

Une évidence, somme toute, c'est que même cette guerre de puristes n'éloigne guère Jobs ou stages de vacances de l'objectif quasi primordial pour l'élève ou l'étudiant : c'est une lueur d'espoir, il commence par responsabiliser le jeune élève ou étudiant, c'est presque un rite de passage à



l'âge adulte, une expérience unique...

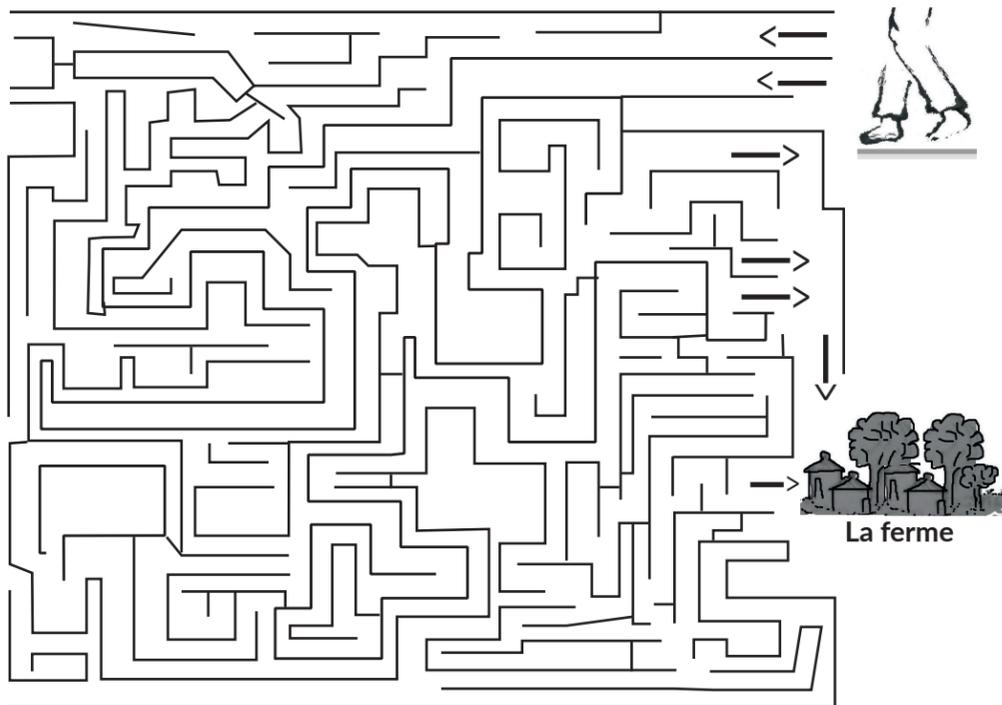
Un élève ou étudiant qui achève ses vacances en s'achetant des fringues, des bijoux, des livres, etc. avec ses propres sous, sans être pour une seule fois, un fardeau pour sa mère ou son père, ne peut que garder de très bons souvenirs des jobs ou stages de vacances de sa jeunesse.





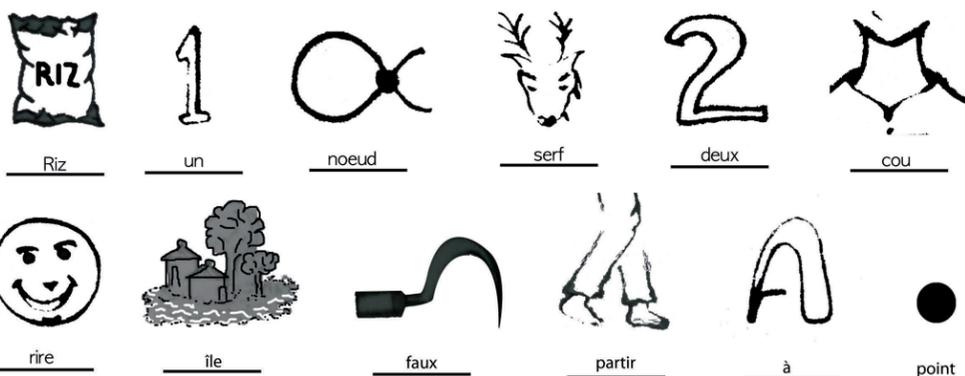
Jeux & Détente

Ce piéton s'est trompé de voie. En suivant une flèche, aidez-le à retrouver sa ferme.



NB: La réponse de ce jeu du N° précédant 006 est juste après les images.

Ces images et leur nom ci-dessous représentent un adage populaire. Lequel?



➔ "Rien ne sert de courir, il faut partir à point"

La photo du jour



Que vous inspire cette image?

Neutralité positive

A la veille du Bac2, un élève de la terminale confond ces citations par rapport à leur auteur cités en dessous.

Aidez-le à se retrouver.

La réponse: confier le prochain N° 008 du 20 /07/ 2015

Citations

- "Ce qui est est, le non être n'est pas"
- "L'homme est la mesure de toutes choses"
- "Il faut vivre comme si on allait mourir demain"
- "Nous sommes et nous connaissons ce que nous sommes"
- "L'inconscient est une mauvaise foi"
- "La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent"
- "Le juge ne siège pas pour faire de la justice une faveur, mais de décider ce qui est juste. Il a juré ne pas favoriser qui bon lui semble mais de juger selon les lois"

Parménide d'Elé, Protagoras, Kafka, St Augustin, Alain, J.P. Sartre, E. Kant, Montesquieu, Socrate et Platon

La réponse: confier le prochain N° 008 du 20 /07/ 2015

Reliez chaque philosophe, criminologue et psychiatre à son pays d'origine.

- # Voltaire - Grece
- # Nietzsche - Italie
- # Socrate - Autriche
- # S. Freud - Allemagne
- # Lombroso - France

NUMEROS UTILES

CHU S.O: 22 21 25 01
 CHU Campus: 22 25 77 68
 22 25 47 39/ 22 25 78 08
 Commissariat central: 22212871
 Sûreté Nationale: 22 22 21 21
 Sapeurs pompiers: 118 /
 22 21 67 06
 Gendarmerie :
 (secours et assistances): 172
 Police secours: 115 / 117

Votre Agence / Société

et autres ont besoin
 de la PUB,
 Annoncez-vous dans
Togomatin
 90 15 39 77
 97 87 12 42
 22 25 02 23
 Email:
 atogomatin@gmail.com

Quelques ambassades et consulats

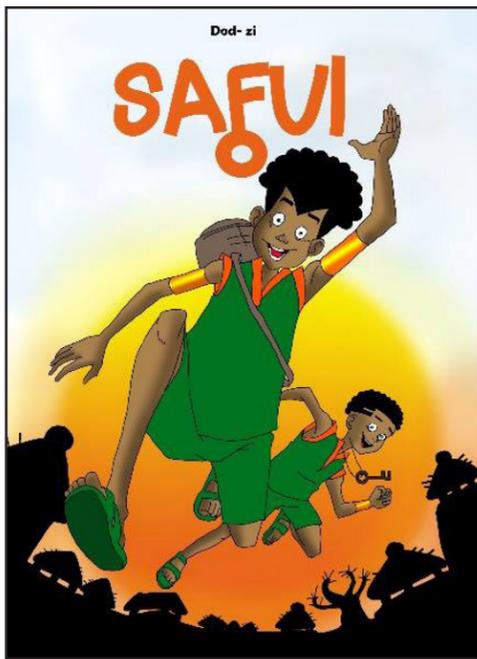
Ambassade des Etats Unis:
 Tél: 22 61 54 70
 Ambassade d'Allemagne:
 Tél: 22 23 32 32
 Ambassade de France:
 Tél: 22 23 46 40
 Ghana Embassy
 22 21 31 94
 Ambassade d'Egypte
 Tél: 22 21 24 43
 Ambassade du Niçger
 Tél: 22 21 60 25
 Ambassade de Chine
 Tél: 22 22 38 56
 Union Européenne :
 Tél: 22 23 09 09
 Postulat de Belgique
 Tél 22 21 03 23

Arts & Cultures

Bande dessinée et Caricature

Interview avec Dod-zi « Je suis un caricaturiste qui, de temps à autre, fait de la bd »

Anthony Kokouvi Dodjivi dit Dod-Zi (né en 1982) publie pour la première fois ses dessins en 2006 dans un magazine pour adultes de la capitale togolaise. De 2006 à 2008, il travaille pour le journal Extase. En 2010, il commence à travailler comme journaliste caricaturiste dans des journaux satiriques et politiques comme Togo réveil ou Golfe Info. Il propose des caricatures mais aussi des planches de BD humoristiques dans Sika'a, Pipo magazine et Vivi. Il a également publié la série Amlima dans Ago Fiction et a illustré des pages d'Ago feuilleton. Christophe Cassiau-Haurie l'a rencontré alors que l'artiste vient de recevoir un prix.



Ce mois de juin a commencé par une bonne nouvelle pour vous, puisque vous avez reçu le prix Africa e Mediterraneo dans la catégorie "Internet et réseaux sociaux en Afrique"... En fait, cela a vraiment été une surprise. En effet, l'histoire en six planches avec laquelle j'ai concouru, Rentrer chez moi, je l'avais envoyée en 2011, lorsque le concours avait été ouvert. Quatre années sont passées et j'avais un peu perdu de vue cette histoire, pensant que le prix était mort-né car, apparemment, cette association avait eu des problèmes. Cela a d'autant plus été une joie que je ne m'y attendais plus. C'est mon premier prix dans le genre ! Que raconte cette histoire ? L'histoire classique des jeunes d'ici qui sont prêts à tout pour émigrer en Europe. L'un d'entre eux se déguise en rasta et réussit à séduire une dame française via Facebook ou un site quelconque. Celle-ci vient au Togo et est séduite par le jeune homme. Bien qu'elle ne soit pas de toute première jeunesse et malgré les réticences de l'entourage,

ils projettent de se marier. Mais au moment du départ vers l'Europe, elle se rend compte qu'il ne vise que les papiers, "homayé" en langue vernaculaire de chez nous. A force d'entendre ce mot revenir dans leur conversation, la dame finit par se renseigner auprès d'un gamin qui lui traduit littéralement le sens de ce mot. Elle finit par comprendre les raisons de ce mariage : partir pour l'Europe. C'est un phénomène assez fréquent dans notre pays. Et j'ai voulu en parler. Mon histoire ne dit pas la suite, le lecteur la connaîtra si j'arrive à trouver un moyen de sortir une version plus longue de cette histoire. Le prix Africa e Mediterraneo donne droit à quoi ? On reçoit une somme d'argent. Mais surtout, l'histoire est éditée chez Lai-momo, leur maison d'édition et diffusée sur commande dans une partie de l'Europe. Si cela se concrétise, je serai le 4ème Togolais à qui cela arrive, après les frères Accoh avec Africavi, Jo Palmer Akligo avec On a fumé Malrobo ! en 2006. Cela

reste une bonne source de satisfaction personnelle ! J'ai échoué dans la plupart de mes concours, alors ce succès je le savoure. Qu'avez-vous publié d'autres ? Je n'ai fait que des collectifs et des fanzines, ceux publiés par Ago médias. Le dernier en date est Chroniques de Lomé en 2013. Mais je suis surtout dessinateur de presse pour plusieurs journaux de la capitale, en particulier Pipo magazine et Sika'a, les deux principaux journaux satiriques du pays. J'y fais des caricatures, des planches de BD, des illustrations, etc. La vie des Togolais est très politisée, ici cela a une réelle importance. Les citoyens se retrouvent dans les caricatures politiques qui les font rire, les distraient mais servent aussi de révélateurs de certaines turpitudes. On se retrouve même parfois dans un rôle de leader d'opinion. La presse satirique marche bien dans votre pays ? Les tirages sont intéressants. Sika'a tire à 15000 exemplaires, c'est d'ailleurs le journal le plus lu du pays, je crois. Il est né

en 2008 et j'y travaille depuis 2010. Il s'agit d'un modèle assez éprouvé puisque Sika'a a un grand frère qui est Gbich !! journal satirique qui marche bien, lui aussi, en Côte d'Ivoire. Je n'y fais pas que du dessin de presse mais aussi des planches de Bd où je commente l'actualité, politique ou sociale. La BD serait donc à la remorque de la caricature dans le pays ? Oui, tout à fait ! La BD, on y vient progressivement, peu à peu. Avec les efforts d'Ago médias, elle commence à se populariser dans le pays, les Togolais y viennent. Mais il y a forcément un problème de prix. Le coût de revient d'une BD est haut, ce qui fait que pour rentrer dans ses frais, il faut la vendre à un prix au-dessus des revenus moyens des Togolais. Je prends comme exemple les fanzines d'Ago. Au vu des frais de fabrication, on a dû les vendre à un prix finalement assez onéreux : Ago fiction était à 600 Fcfa et Ago feuilleton à 200 Fcfa. On a eu du mal à les vendre, d'ailleurs, les titres sont encore diffusés de nos jours. Et encore, est-ce le prix de vente à l'intérieur du pays. Sur les salons et festivals en Europe, je sais que le prix était plus élevé. Pour les Chroniques de Lomé, c'est grâce au projet AfriBD qui s'est déroulé dans trois pays. Normalement, le stage, piloté par Alain Brezault, devait se dérouler au Mali, mais du fait de troubles dans ce pays, le Togo a été choisi. Et vous, comment vous vous définiriez-vous ? Mon métier c'est clairement dessinateur de presse, pas auteur de BD. Je suis un caricaturiste qui, de temps à autre, fait de la BD. Cela n'a rien d'exceptionnel en Afrique, et au Togo, je ne suis pas le seul dans ce cas-là. Donald Donisen, par exemple, l'un des dessinateurs les plus connus et le plus ancien du pays, fait également de la BD lorsque

l'occasion se présente. Il est d'ailleurs présent dans les Chroniques de Lomé. C'est lui qui m'avait fait rentrer à Sika'a. Vous ne participez pas au prochain collectif de Ago médias ? J'ai raté le départ ! Pourtant, il était prévu que je dessine une histoire courte mais mon journal me prend beaucoup de temps. Il faut bien que je gagne ma vie. Je vais travailler encore dessus pour rebondir ailleurs. J'adore la BD, vous savez. J'ai même arrêté ma terminale alors que j'étais en filière A4 pour pouvoir me consacrer à mon dessin. J'avais d'ailleurs à cette époque-là l'idée de faire carrière dans le 9ème art, c'était une vraie passion. Et à part la BD et le dessin de presse ? Je suis un dessinateur. Donc, je suis sollicité pour des affiches, comme récemment pour le PNUD, des ouvrages de sensibilisation sur la non-violence, des posters, des dépliants, des brochures. Je suis en ce moment en contrat avec l'Office Togolais des Recettes pour lequel je m'occupe de la communication visuelle. Comme tous les artistes de ce pays, je prends toutes les commandes qui passent. Vous avez des projets dans le domaine de la BD ? J'avais un projet intitulé Safui ce qui veut dire la clef, dans notre langue, l'éwé. J'en avais fait six planches pour participer au FIBDA en 2011. Cela a bien marché mais hélas, j'ai reçu trop tard le message et n'ai pas pu entreprendre les démarches à temps. Je compte reprendre ce projet un jour, mais c'est vraiment un parcours du combattant de se faire éditer en Europe. Je crois qu'on n'attend pas après nous (rire) !

**Entretien de Christophe Cassiau Haurie
Africultures.com**

Cinéma

La première édition de la semaine du cinéma attendue du 13 au 17 juillet

L'Association pour l'Emergence du 7 Art (ASEMA) a lancé la première édition de la semaine du cinéma, le lundi 13 juillet à Lomé.

Organisé en collaboration avec l'Ecole Supérieure des Etudes Cinématographiques (ESEC), CINEART, BNCE-Togo, la semaine se déroule du 13 au 17 juillet. Elle a pour objectif de promouvoir et d'encourager les productions des étudiants des écoles de cinéma, en vue de mieux vulgariser l'ESEC. Les activités

prévues au programme sont des communications sur l'éducation des enfants ; le cinéma et les droits de l'Homme ; des débats et des expositions. Quatre films des étudiants seront projetés chaque soirée, occasion pour les parents et le public de cerner l'utilité de la formation en cinématographie.

A la cérémonie de lancement, l'assistance a suivi deux projections de films : la première dénommée « Papa » de l'étudiante Agnès Agbonyitor et la deuxième « Koffi » de l'étudiant Tchala Ablam. Ces deux films reflètent les contrastes de la vie résultant de l'irresponsabilité notoire des parents. Dans le 1 film, l'actrice incite les

parents à être responsables et à jouer pleinement leur rôle de parents. Dans le deuxième film, l'acteur exhorte à une bonne éducation des enfants afin qu'ils deviennent des adultes responsables. Le président de l'ASEMA, Foli Amagli a souligné que le cinéma n'est pas un métier des moindres, car il rapporte énormément à son

réalisateur comme le cas de football. Il a invité les parents à encourager les enfants et étudiants qui voudront bien se professionnaliser en la matière.

Source : Atop



Championnat D1

Semassi, Anges et Dyto boycottent la partie

Les clubs Semassi de Sokodé, Anges de Notsè, AS Togo Port et Dyto boudent le Championnat national de première division qui va débiter en août. Les quatre clubs critiquent vertement la mission du Comité de normalisation de la Fédération Togolaise de Football (FTF).



Antoine Folly

Dans un courrier daté du 4 juillet, les responsables de l'équipe des guerriers de Tchaoudjo ont signifié clairement au président du Comité de normalisation, Antoine Folly, que leur club ne jouera pas le Championnat national de première division saison 2014-2015 dont le démarrage est prévu pour le 08 août 2015.

Le club de Sokodé a motivé sa décision par certaines raisons. A ce propos il a dans une première partie fait savoir que « la feuille de route assignée au Comité de

normalisation par la FIFA, qui est celle de réviser les Statuts de la Fédération Togolaise de Football et d'organiser les élections devant permettre la reprise normale des compétitions des clubs ».

Le club nourrit ses griefs par cette autre raison à savoir que « Le comité de Normalisation s'arroge les prérogatives d'un Bureau Exécutif élu ; beaucoup de problèmes qui minent le football togolais au Togo depuis belle lurette sont restés non résolus ». Du lot des difficultés évoquées, le club a relevé « Le problème de la ligue de football de Fazao, celui au niveau des clubs TAC de Sokodé, Tigre Noir Zephyr de Lomé, USM de Masséda, etc ... ». Enfin, Semassi réclame les états généraux du football national avant le début du championnat.

Après Semassi de Sokodé, c'est l'équipe d'Eric Gagou qui met aussi les pieds dans le plat. Les Anges de Notsè ont emboîté le pas à Semassi

et refusent de participer au championnat de D1.

Le club militaire et AS Togo Port refusent également de participer au championnat.

Un premier test pour le ministre Lorenzo.

Avant de pouvoir prendre part à la compétition, les clubs Semassi de Sokodé et Anges de Notsè ont posé une condition sine qua none, celle de l'organisation d'une assemblée générale électorale avant le début des compétitions nationales. Dans ces conditions, le nouveau ministre des Sports, Guy Madjé Lorenzo a du pain sur la planche. Il a l'obligation de trouver une solution idoine pour que le championnat puisse débiter sur de bonnes bases. Car, faute de Championnat les joueurs et les entraîneurs seront au chômage, le public et les journalistes sportifs resteront dans l'oisiveté.

K. Sossou

Eperviers

Foovi Aguidi : Tout faire pour revenir

Alors que le Togo a entamé le 14 juin dernier les éliminatoires de la CAN 2017, Foovi Aguidi aimerait bien faire partie de la campagne pour la qualification pour le Gabon. L'attaquant de Hearts of Oak sait ce qu'il lui reste à faire et attend patiemment son heure.

« Je commence peu à peu à connaître le championnat ghanéen. Je travaille pour marquer beaucoup de buts pour Hearts et je sais qu'avec mes performances, je serai à coup sûr appelé en sélection nationale », indique Aguidi, qui dispute sa première saison avec les Phobians (4 buts). Ancien joueur de Maranatha du Togo, Aguidi a également évolué avec le FC Santos



Foovi Aguidi

au Burkina Faso. Il révèle qu'il aurait pu prendre part au match contre le Libéria mais l'affaire a capoté pour des raisons administratives: « j'ai été appelé par des responsables de la fédération mais ils ne pouvaient pas parvenir une demande de libération à mon club à temps donc je suis resté à Accra ».

Africatopspor

Championnat de Basket Ball

2e journée : Double victoire de Swallows

La deuxième journée du championnat de la Ligue Lomé golfe du Basket Ball a eu lieu le weekend dernier à Lomé. Chez les dames et les hommes, l'équipe de Swallows a tiré son épingle du jeu.



Au cours du jeu

Voici les résultats et les meilleurs marqueurs

Samedi 11 juillet 2015

- Dames : Modèle / Swallows : 17 # 34
- Hommes: Racing Club / Swallows: 49 # 70
- Hommes: Fighters / Modèle: 60 # 67

Dimanche 12 juillet 2015

- Dames: Racing Club/ CBS 36 # 41
- Hommes: Herliche stars / CBS: 40 # 41

- Hommes: Dyto / Etoile Filante: 84 # 89

Les Meilleurs marqueurs du weekend

- Dames

1- Elise AFETSE (Racing Club) : 26 points et 9 rebonds
2- Oriétat GATESI (CBS) : 15 points et 4 rebonds
3- Parfaite BOUYO : 9 points et 15 rebonds

- Hommes

1- Eric JOHNSON (Etoiles Filante) : 28 points et 3 rebonds

2- Esinah BRIKANA (Dyto) : 26 points et 4 rebonds

3- Ramadan KADADI (Etoiles Filante): 19 points et 7 rebonds

Compétition d'Haltérophilie

Démonstration de force du 9 au 16 août

La compétition d'haltérophilie et du culturisme dénommée "Amé totoa" aura lieu du 9 au 16 août 2015 à Lomé. Les organisateurs ont informé la presse le lundi 13 juillet au cours d'une conférence de presse à Lomé. La compétition vise à inculquer la notion de culturisme, valoriser ce sport et en faire un métier pour ceux qui l'aiment.



Un athlète

« Amé totoa » 2015 est une compétition qui se subdivise en 3 catégories : l'épreuve de power lifting (développé-couché-squat-soulevé de terre), épreuve de maximale résistance (développé-couché-squat) et épreuve de Epaulé jeté (-90 kg et + 90 kg). Cette année, les étapes préliminaires auront lieu au centre communautaire de Tokoin le 26 juillet dans l'après-midi.

Le président du comité d'organisation, M. Tete Benissan a présenté les différentes étapes de la compétition. Il a expliqué que « Cette année, l'événement va se dérouler en 3 étapes : les préliminaires le 26 juillet, les demies finales le 9 août et la finale le 16 août prochain. Nous avons innové avec une discipline des Jeux Olympiques cette année. Nous avons des athlètes de

renom, nous voulons leur donner cette chance ».

Le membre de la commission technique, Lazare Trenou a, au cours de son intervention, mis l'accent sur les préliminaires, éliminatoires et finale. A l'attention du public, il a précisé que « Cette compétition veut inculquer la notion de culturisme, valoriser ce sport et en faire un métier pour ceux qui l'aiment ».

L'innovation cette année, c'est l'introduction de l'épreuve l'épaulé-jeté. Dans ce mouvement en deux temps («épaulé-jeté»), les qualités de force nécessaire à la performance sont plus importantes qu'à l'arracher, environs 70% selon Vorovieb. L'épaulé demande beaucoup de technique, c'est pourquoi la charge soulevée est plus lourde qu'à l'arraché.

K. Sossou

AJST

Des journalistes sportifs à l'école

L'Association des Journalistes Sportifs du Togo (AJST) a organisé un séminaire de recyclage pour des journalistes sportifs au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF) le 14 juillet à Lomé.

Cette formation vise à renforcer les capacités des journalistes sportifs, à rappeler aux journalistes-animateurs les principes d'un débat interactif de sorte qu'ils puissent faire la part des choses dans les échanges et éviter de se laisser emporter par les prises de position.

« L'information sportive : défis et perspectives » c'est le thème qui a rassemblé les journalistes sportifs issus de plusieurs organes de presses. Trois (3) modules de communications ont été au

menu de cette formation. Pendant que la première a porté sur la liberté de presse dans le traitement de l'information qui ne doit pas rimer le libertinage, le second module a concerné les débats d'idées, radiophoniques et télévisés.

En somme, ce séminaire a outillé la presse sportive sur les méthodes et astuces convenables afin de rester dans le timing d'un compte-rendu d'après match de football.

K. Sossou

Tournoi 3x3

Adébayor récompense El Pidio

L'international togolais, Emmanuel Adébayor, a suivi les matchs de Basket Ball de la 2e journée du championnat de la Ligue de Basket Ball le samedi 11 juillet 2015 à Lomé.

L'attaquant des Eperviers du Togo a profité de ce passage pour remettre des récompenses au meilleur marqueur de la 1ere journée Marco de Togo Fighters

Basket Ball Club et à El Pidio du Club Omnisports Modele de Lomé. Le tournoi 3x3 s'est déroulé en juin dernier à Lagos.

Services

AVIS DE RECRUTEMENT



Le cabinet Togo Intérim SARL, spécialisé en management des ressources humaines, recrute pour un grand groupe hôtelier des agents pour les postes suivants :

Un(e) Directeur (trice) Commercial(e)

Sous la supervision du Directeur Général, il /elle sera chargé(e) du développement du chiffre d'affaires à travers la mise en place d'une stratégie commerciale dynamique dans le respect des standards et des directives du service, de l'hôtel et du Groupe hôtelier. A ce titre, il/ elle aura les attributions non limitatives suivantes :

- > Définir la stratégie commerciale de l'hôtel en collaboration avec la Direction Générale et la mettre en application ;
- > Préparer et mener les négociations avec les grands comptes ;
- > Dynamiser et assurer le suivi des contrats et des actions commerciales inter et intra services ;
- > Fidéliser et développer de nouveaux clients ;
- > Assurer la présence du complexe hôtelier dans les salons professionnels ;
- > Coordonner les actions de télémarketing ;
- > Développer la synergie Compagnie ;
- > Assurer la communication de l'information ;
- > Assurer la notoriété de l'hôtel en rencontrant les principaux partenaires et en étant présent(e) dans les manifestations importantes ;
- > Développer de nouveaux produits (packages, promotions ...)
- > Réaliser des rapports d'activité (résultats, suivi statistique, bilan, actions correctives) ;
- > Gérer activement les bases de données.

PROFIL

- Etre de nationalité Togolaise ;
- Etre titulaire d'un diplôme BAC+5 en Gestion commerciale, marketing, management ;
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle à un poste similaire. Une expérience dans le secteur hôtelier serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais.

Un(e) Responsable des Achats

Sous la supervision du Directeur Financier, il/elle sera chargé(e) de la gestion et du suivi du processus des achats du complexe hôtelier. A ce titre il/elle aura les attributions non limitatives ci-après :

- > Définir la politique en matière d'achats, selon les domaines (produits, services, prestations, services généraux.), en collaboration avec la Direction Générale et la mettre en application ;
- > Superviser les opérations d'approvisionnement ;
- > Optimiser les processus d'achat et d'approvisionnement (e-procurement.) ;
- > Effectuer une veille régulière sur les nouveaux outils et prestataires ;
- > Etablir un cahier des charges / commande recensant l'ensemble des besoins en produits et services ;
- > Organiser des appels d'offres afin de sélectionner les prestataires et fournisseurs susceptibles de répondre au cahier des charges / commande défini ;
- > Négocier avec les fournisseurs et définir les modalités du contrat (tarifs, délais de livraison...)
- > Prendre en charge les échanges et le suivi quotidien des fournisseurs et sous-traitant ;
- > Mettre en place avec les fournisseurs sélectionnés un plan d'approvisionnement ;
- > Gérer et optimiser les flux et les stocks de matières premières ;
- > Réceptionner les commandes et effectuer les vérifications nécessaires ;
- > Réaliser le reporting des états de l'approvisionnement ;
- > Garantir le respect des délais.

PROFIL

- Etre de nationalité Togolaise ;
- Etre titulaire d'un diplôme BAC+4/5 en Gestion, Gestion commerciale, management ;
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle à un poste similaire. Une expérience dans le secteur hôtelier serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais.

Un(e) Assistant(e) du Directeur Général

Sous la supervision du Directeur Général, il/elle devra aider le Directeur Général dans sa gestion quotidienne en organisant et coordonnant la rédaction et la transmission de l'information du service dans le respect des standards et des directives du service, de l'hôtel et du Groupe hôtelier. A ce titre, il/elle aura les attributions non limitatives suivantes :

- > Assister le Directeur Général dans la gestion administrative quotidienne ;
- > Gérer matériellement les contacts du Directeur Général et son agenda (prise de rendez-vous, déplacements, etc) ;
- > Constituer le premier contact de la Direction Générale ;
- > Promouvoir les orientations de la Direction Générale ;
- > Rassembler les informations et mettre en forme les différents travaux de secrétariat du service (tableaux de bord, graphiques, ...)
- > Rédiger les notes ou correspondances à partir de consignes orales ou manuscrites ;
- > Réceptionner le courrier et les appels téléphoniques et en assurer le filtrage et la transmission ;
- > Assurer, à la demande du Directeur Général, la totalité du traitement d'informations particulières (saisie, mise en page, diffusion, ...)
- > Participer à la préparation des réunions (documents, logistique, ...)
- > Prendre les notes lors des réunions ;
- > Gérer les retours des "guests comments" ;
- > Assister le Directeur Général dans ses démarches avec les différents prestataires extérieurs ;
- > Appuyer les membres du pôle administratif dans leur gestion quotidienne.

PROFIL

- Etre de nationalité togolaise ;
- Etre titulaire d'un diplôme BAC+2/3 en Secrétariat de Direction, Secrétariat bilingue, Assistant de Direction, Assistant de Gestion PME/PMI, Gestion hôtelière ;
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle à un poste similaire. Une expérience dans le secteur hôtelier serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande d'emploi
- Un curriculum vitae détaillé
- Une copie des diplômes
- Une copie des attestations de travail
- Une copie de l'extrait de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu
- Une copie du certificat de nationalité togolaise
- Un casier judiciaire datant de moins de 03 mois

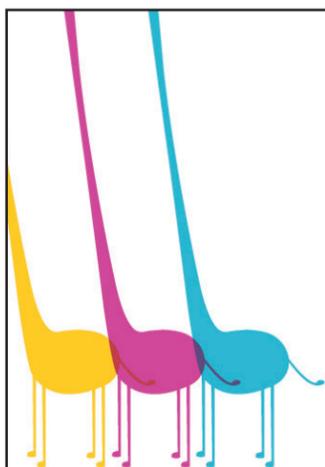
Les candidats doivent être dynamiques, intègres, organisés, méthodiques et avoir une bonne connaissance du secteur hôtelier.

Le dossier doit être déposé au plus tard le vendredi 17 juillet 2015 à 17h30 au siège de Togo Intérim sis à Aflao Gakli, Rue 22, derrière la station Total de Djidjolé située non loin de la Pharmacie Djidjolé ou par mail à l'adresse : recrutement@togointerim.net

Pour tout renseignement contacter: 22 51 88 32 / 22 51 88 33

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Togo Intérim et son partenaire se réservent le droit de ne donner aucune suite au présent avis.



AG Partners 
agence conseil en communication
● ● ● ● ● ●
Publicis Africa Group

Stratégie de communication
Organisation d'événements
Conception de spots

Achat d'espace **Edition**
Conception et création
Relations presse et RP